



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023

N° C14_12_2023_05 - Plateforme de la rénovation énergétique Mellois Sèvre Gâtine dans le cadre du réseau France Rénov' - Convention 2024 entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou (annexe)

Annexe(s) :

- *Convention 2024*

| Titulaires en exercice | Présents (Titulaires et suppléants votants) | Représentés | Total votants | Absents |
|-------------------------------|---|--------------------|----------------------|----------------|
| 90 | 53 | 11 | 64 | 26 |

Pour : 64 Abstention : 0 Contre : 0 Sans Participation : 0

Date de convocation : 8 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

DIATTE Sylvie, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRIFFAULT Sylvain, PILARD Christophe, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Etaient représentés :

ARCHIMBAUD Guénaëlle (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), CHARTIER Bernard (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), CHOURRÉ Gilles (pouvoir donné à PICHON Gilles), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à GIRAULT Anne), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à THIBAUT Evelyne), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BONNET Line, BROSSARD François, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DODIN Patrick, DOLBEAU

Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GRASSWILL François, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, VALERY Nicolas, WATTEBLED Frédéric

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Plateforme de la rénovation énergétique Mellois Sèvre Gâtine dans le cadre du réseau France Rénov' - Convention 2024 entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou (annexe)

Annexe(s) :

- Convention 2024

Vu la délibération C02-12-21-03 par laquelle le conseil communautaire a approuvé le principe d'une réponse favorable pour la mise en oeuvre d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé en partenariat avec les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Val de Gâtine et Parthenay Gâtine,

Vu l'appel à manifestation d'intérêt régional pour l'année 2024 « Plateformes de la rénovation énergétique - réseau France Rénov' Nouvelle-Aquitaine 1er janvier-31 décembre 2024 »,

Vu le projet de convention de partenariat pour 2024 annexé,

Depuis 2021, la région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'État, pilote la réorganisation du service public de conseil et d'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leur habitat. L'objectif était d'aboutir à un guichet unique plus lisible et accessible pour les ménages, porté désormais par les collectivités locales de proximité, à travers la mise en place des plateformes de la rénovation énergétique France Rénov'.

Échelons locaux du service public de la rénovation de l'habitat, les plateformes participent à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de rénovation énergétique et dynamisent sur leur territoire le marché de la rénovation énergétique globale et performante du logement.

Elles assurent notamment les missions suivantes :

- Un accompagnement de « tiers de confiance » des ménages, allant de la simple information technique, juridique ou financière, à un conseil personnalisé, voire un accompagnement global pour les projets de rénovation performante ;
- Une communication, une sensibilisation et une animation auprès des ménages et des professionnels, notamment pour adapter l'offre privée.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), aux côtés éventuellement d'autres acteurs publics ou privés, sont à la gouvernance des plateformes, le plus souvent dans un cadre mutualisé afin d'avoir les moyens nécessaires pour garantir la qualité de ce service public. A cette fin, chaque plateforme vise une couverture de 100 000 habitants, dans une logique de bassin de vie ou de périmètre de projet territorial.

Dès décembre 2021, les communautés de communes Mellois en Poitou, Haut Val de Sèvre, Parthenay Gâtine et Val de Gâtine ont fait le choix de créer une plateforme commune « Mellois Sèvre Gâtine » et de désigner la communauté de communes Haut Val

de Sèvre comme structure porteuse. A ce à ce titre, elle est chargée de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt émis chaque année par la région Nouvelle-Aquitaine.

Une convention de partenariat entre les quatre communautés de communes est signée chaque année par les EPCI. Elle définit les modalités de fonctionnement de la plateforme et son financement. Chaque plateforme est financée à 50 % par l'État, 30 % par la région Nouvelle-Aquitaine et 20 % par les EPCI. Pour la plateforme Mellois Sèvre Gâtine, la répartition entre les EPCI est faite en fonction de leur nombre d'habitants respectif.

En 2022, le coût pour Mellois en Poitou était de 11 495 €. 694 ménages du territoire ont bénéficié d'une information, 295 ont sollicité des conseils personnalisés et 36 ont bénéficié d'un accompagnement à la rénovation globale, soit des résultats supérieurs aux prévisions. La convention de partenariat a été renouvelée en 2023, avec un coût prévisionnel de 14 579,46 € qui sera recalculé en 2024 à partir du nombre d'actes réellement effectués.

L'ensemble de cet accompagnement des ménages est réalisé par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER), notamment dans le cadre des 5 permanences par mois dont 3 dans les France services de Mellois en Poitou, d'évènements : le Rénov' Tour, les balades thermographiques, etc. La communauté de communes Mellois en Poitou joue un rôle de facilitateur en organisant les manifestations et en diffusant les informations nécessaires via les réseaux sociaux, son site internet, des communiqués aux communes, la distribution de flyers...

La convention 2024 annexée se base sur un coût prévisionnel de 14 848,18 € pour Mellois en Poitou.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- CANDIDATER à l'appel à manifestation d'intérêt régional pour l'année 2024 « Plateformes de la rénovation énergétique - réseau France Rénov' Nouvelle-Aquitaine 1er janvier-31 décembre 2024 »,
- AUTORISER le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, ainsi que tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Jérôme PELTIER

Fabrice MICHELET